



EXPLORATION NQ INC.

(une compagnie d'exploration)

RAPPORT DE GESTION

Pour la période de trois mois terminée le 28 février 2010
(premier trimestre)

Le présent rapport de gestion (le « rapport ») d'Exploration NQ inc. (« NQ » ou la « Société ») est conforme au règlement 51-102A des Autorités canadiennes en valeurs mobilières en matière d'information continue.

Le rapport présente le point de vue de la direction de NQ sur les résultats que la Société a obtenus au cours de la période de trois mois terminée le 28 février 2010 ainsi que sa situation financière et ses perspectives d'avenir. Les commentaires et analyses qui suivent complètent les états financiers intermédiaires non vérifiés pour la période de trois mois terminée le 28 février 2010 sans en faire partie. Ce rapport devrait donc être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires non vérifiés au 28 février 2010 et les notes afférentes ainsi que les états financiers vérifiés, les notes afférentes et le rapport de gestion pour l'exercice financier terminé le 30 novembre 2009. Les états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada relatifs aux états financiers intermédiaires. Les commentaires et analyses fournissent un compte rendu de la performance de la Société pour le trimestre terminé le 28 février 2010. Ce compte rendu a été effectué par la direction grâce aux renseignements compilés à la date du rapport.

Toutes les données sont libellées en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles sur le site Internet de SEDAR : www.sedar.com. Les actions de NQ sont inscrites sur la Bourse de croissance TSX sous le symbole « NQE ».

DATE

Le rapport a été préparé avec l'information disponible en date du 8 avril 2010.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document contient des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la Société liées aux activités futures. Dans la mesure où des déclarations contenues dans ce document contiennent de l'information qui n'est pas de nature historique, ces déclarations sont essentiellement prospectives et souvent identifiées par des mots comme « anticiper », « prévoir », « estimer », « évaluer », « projeter », « planifier » et « croire ». Des énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, les répercussions des fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, des réserves mal estimées, les risques pour l'environnement (réglementation plus sévère), les situations géologiques imprévues, les conditions défavorables à l'extraction, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales (lois ou politiques), le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploitation et au développement.

Même si la Société croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. La Société décline toute intention ou obligation en ce qui concerne la mise à jour ou la révision d'un énoncé prospectif quelconque, peu importe si le ou les énoncés concernés doivent être révisés à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur à moins d'y être tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

NATURE DES ACTIVITÉS

NQ est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La Société est engagée dans l'acquisition de propriétés minières, dans l'exploration et la mise en valeur de ces propriétés. Les activités de NQ sont exercées au Canada.

PERFORMANCE GLOBALE

ACTIVITÉS D'EXPLORATION

Au cours de la période visée par ce rapport, la Société a entrepris des travaux de compilation, d'exploration et forage sur ses propriétés minières. Un budget d'exploration de 252 442 \$ a été investi pour la période de trois mois se terminant le 28 février 2010.

PROPRIÉTÉS

Les propriétés détenues par la Société sont divisées en deux groupes géographiques : 1- Baie-James Sud, acquises de la Société de développement de la Baie-James (« SDBJ »); 2- Baie-James Nord, acquises de Ressources Everton inc. (« Everton »).

Propriétés Baie-James Sud

Le tableau 1 suivant résume le statut des propriétés Baie-James Sud au 28 février 2010

PROPRIÉTÉS	INTÉRÊT NQ	INTÉRÊT PARTENAIRE
Gand I	100 %	Aucun
Carheil	100 %	Aucun
Opawica ⁽¹⁾	100 %	Aucun
Rapides-des-Cèdres	12,5 % (non contributif)	Exploration minière H, Blondeau Itée : 87,5 %
Themines N ⁽²⁾	5 % (non contributif)	Minéraux Maudore Itée : 95 %
(1) Kinross Gold Corporation et Inmet Mining Corporation : 1 % droits nets de fonderie (2) Newmont Mining Corporation : redevance après affinage de 1,5 % et d'un droit de retour de 51 %.		

Tableau 1 : Statut des propriétés Baie-James Sud au 28 février 2010.

Propriété Carheil : Cu-Zn-Au-Ag

La propriété Carheil est située dans le canton de Brouillan, dans le nord de l'Abitibi, à 5 km à l'ouest de l'ancienne Mine Selbaie (Rio Algom Limited, production historique de 53 millions de tonnes à une teneur de 0,96 % cuivre, de 1,90 % zinc, de 40,7 g/t d'argent et de 0,58 g/t d'or), dans des unités géologiques similaires sur le flanc sud du pli anticlinal qui passent entre la propriété Carheil et Selbaie.

La propriété Carheil appartient à 100 % à Exploration NQ inc. et regroupe 32 claims contigus qui couvrent une superficie approximative de 5,12 km². La propriété n'est assujettie à aucune redevance.

En février 2009, une campagne de forages de 1 251 mètres, répartis en quatre forages, a été réalisée : trois forages pour investiguer l'indice du coin nord-est de la propriété et un autre, plus au sud pour vérifier le conducteur C-02. Un levé pulse EM a été conduit dans trois des quatre trous. Cette campagne a révélé une très importante augmentation, en profondeur, de l'épaisseur des unités rhyolitiques, des bandes de sulfures massifs à semi-massifs et des zones à veinules cuivre-zinc sous l'indice du coin nord-est. De plus, une forte augmentation de l'intensité des altérations géochimiques a été observée dans les trous les plus profonds. Ces résultats démontrent une très nette amélioration du potentiel de découverte cupro-zincifère en profondeur et vers le centre de la propriété.

Une campagne de sondage de novembre 2009 à janvier 2010 a été complétée afin de mieux quantifier ce potentiel. Les six sondages de cette campagne (3 160,5 mètres) ont tous intersecté des zones minéralisées en cuivre-zinc, avec parfois or et argent; plusieurs de ces intersections ayant des teneurs

parmi les plus élevées de toute la région. Bien que les zones à veinules volcanogènes soient généralement moins larges que dans les sondages précédents, les concentrations en métaux de base et en métaux précieux sont beaucoup plus élevées. De plus, les sondages les plus profonds démontrent une importante augmentation de l'intensité et de l'épaisseur de l'altération en chlorite noire, de même qu'un épaississement marqué des unités volcaniques felsiques avec, en plus, l'apparition d'une unité d'agglomérat polymictique, confirmant un environnement géologique à sulfures massifs volcanogènes de plus en plus proximal.

Voici les meilleurs résultats obtenus :

SONDAGE	DE	À	LONGUEUR	Zn	Cu	Ag	Au
No.	(m)	(m)	(m)	(%)	(%)	(g/t)	(g/t)
CA-2009-05 incluant	390,5	537,8	106,0	0,40	0,02	27,7	-
	414,5	425,0	10,5	1,66	-	550,0	-
	457,35	466,25	8,90	0,91	-	55,0	-
	518,25	519,5	1,25	0,32	1,14	13,9	-
	534,3	535,3	1,00	6,06	0,80	-	-
CA-2009-05W	475,7	478,25	2,55	1,29	-	11,2	-
	507,8	508,5	0,70	1,50	0,57	-	-
	547,25	548,25	1,00	-	2,74	27,1	-
CA-2009-06	441,9	490,2	48,3	0,44	-	5,6	-
	532,5	538,35	5,85	1,54	-	13,0	-
	559,9	560,7	0,80	1,49	0,98	11,0	-
CA-2009-07	349,5	350,8	1,30	0,26	1,78	18,5	4,78
	371,5	373,0	1,50	1,56	2,01	25,3	-
CA-2009-08	526,75	527,3	0,55	3,82	0,10	-	-
	528,55	529,05	0,50	0,45	2,24	33,0	-
CA-2010-09 incluant	542,5	691,5	149,0	0,33	-	30,4	-
	567,0	574,25	7,25	0,64	-	257,9	-
	582,75	585,2	2,45	0,38	-	296,3	-
	616,7	618,7	2,00	1,08	-	15,5	2,55
	676,25	678,0	1,75	1,31	0,58	-	-
	696,0	696,75	0,75	-	1,42	-	-

Le programme de l'automne-hiver 2010 a testé l'indice Nordest entre 300 et 600 mètres de profondeur verticale. Les sondages CA-2009-05, CA-2009-05W et CA-2010-09 ont été effectués sur la section 650E, derrière le trou CA-2009-04, celui qui avait donné les meilleurs résultats lors de la campagne hivernale 2009. Le sondage CA-2009-05W est une reprise du sondage CA-2009-05 par cointage à partir de 465 mètres étant donné un haut pourcentage de carottes non-récupérées. Les sondages CA-2009-06, CA-2009-07 et CA-2009-08 ont été forés à 100 et 250 mètres à l'ouest de la section 650E.

L'indice Nordest est formé des mêmes unités lithologiques, les mêmes altérations et les mêmes styles de minéralisation que ceux de la mine Selbaie. Entre autres, on y a identifié des lentilles de sulfures massifs stériles au sommet de l'unité rhyolitique et des lentilles de ce qui est appelé « rhyolite pisolitique » (vraisemblablement du chert sous forme de gel), des horizons marqueurs typiques de l'environnement Selbaie. De plus, nos forages 2010 les plus profonds montrent clairement un environnement géologique de plus en plus proximal de type sulfures massifs volcanogènes. Par exemple, sur la section 650E, l'altération en chlorite noire, absente près de la surface, s'intensifie de façon significative entre 200 et 400 mètres de profond sur une épaisseur de 30 à 35 mètres, pour culminer vers les 600 mètres de profond sur une épaisseur de 60 mètres. Une très intense silicification, avec parfois évidence de porcelanite, accompagne généralement la chloritisation. On voit aussi apparaître vers le niveau -400 mètres une unité d'agglomérat polymictique montrant, entre autres, de singuliers fragments de rhyolite à bordures figées, des fragments de tufs rhyolitiques soudés et des fragments de verre felsique dévitrifiés, qui sont tous des évidences de déposition à chaud, donc

près de la source. On note aussi, dans ce secteur et en profondeur, l'apparition de fragments de sulfures massifs qui forment jusqu'à 40 % des fragments des pyroclastites enveloppant l'agglomérat.

Les hautes teneurs en cuivre et zinc obtenus durant cette campagne, de même que les fortes teneurs en métaux précieux associées (550 g/t d'argent sur 10,5 mètres et de 4,78 g/t d'or sur 1,30 mètres), sont parmi les plus significatives jamais obtenues dans la région, en dehors de Selbaie, et représente un autre indice de proximalité et d'excellent potentiel.

Ces résultats, de même qu'une compilation et réinterprétation de tout le secteur, nous amènent à considérer un agrandissement considérable de la propriété.

Propriété Opawica : Au

La propriété est située à 20 kilomètres à l'est du village de Desmaraisville dans le district minier de Chibougamau. La propriété est située à l'intérieur de l'un des corridors de déformation majeure NE-SO, qui, dans la région, sont hôtes de nombreux indices aurifères et de deux anciens producteurs : la Mine du Lac Shortt, à trois kilomètres au nord, et la Mine Bachelor à 20 kilomètres à l'ouest. La société Ressources Métanor inc. est actuellement à réactiver la Mine Bachelor, son usine de traitement étant déjà en activité. Aucune ressource minérale n'a été calculée sur la propriété Opawica; aucun sondage n'est plus récent que 1983. Les travaux antérieurs, incluant 41 forages, ont délimité une zone aurifère de 350 mètres de longueur jusqu'à une profondeur variant de 100 à 200 mètres. Outre un potentiel haute teneur en profondeur, la propriété possède aussi un potentiel non vérifié basse-teneur gros-tonnage en surface, la zone minéralisée se situant à l'intérieur d'une enveloppe anormale en or d'une largeur supérieure à 40 mètres et spatialement associée à des dykes de type porphyre.

Le tableau suivant montre quelques-uns des meilleurs résultats d'analyses obtenus dans les forages antérieurs :

Sondage	Teneur/longueur
23-11	87,5 g/t d'or sur 1,5 mètres
23-05	23,7 g/t d'or sur 0,75 mètre
Q0-2	2,5 g/t d'or sur 6,1 mètres
23-04	5,1 g/t d'or sur 2,0 mètres
Q0-5	6,9 g/t d'or sur 3,8 mètres
Q0-9	3,6 g/t d'or sur 4,7 mètres

La Société est à réviser toutes les données pertinentes afin de préciser son potentiel à la lumière d'un nouveau modèle géologique pour le secteur, incluant la possibilité que les zones minéralisées soient orientées de façon différente.

Propriété Gand I : Au

La propriété Gand I est située sur le territoire de la Baie-James à environ 25 km au nord-est du village de Desmaraisville dans le district minier de Chibougamau. Elle est constituée de 76 claims contigus, dans les cantons Gand et L'Espérance, qui couvrent une superficie totale de 12,55 km². Elle appartient à 100 % à NQ.

La propriété est adjacente à la propriété de la mine du Lac Shortt, dans un environnement géologique similaire. La mine, qui a produit 2,7 millions de tonnes à 4,65 g/t d'or, est localisée à environ cinq kilomètres à l'ouest. Notre propriété est traversée par deux structures favorables : la Faille du Lac Shortt, hôte de la mine du même nom et la Faille Opawica, hôte, entre autres, du gîte Mariposite immédiatement à l'est de Gand I. Mariposite possède des ressources inférées historiques (Camchib, 1986) de 470 300 T @ 2,75 g/t d'or et de 211 240 tonnes @ 4,11 g/t or en deux zones.

Une visite de terrain durant le mois de juin a permis de confirmer un environnement aurifère favorable avec l'identification de métallogènes importants, soit un horizon très altéré de sédiments de type Témiscamingue dans un environnement structural de type « pull-apart ». Toutes les informations concernant la propriété et ses environs sont actuellement révisées pour en évaluer son potentiel en fonction du nouveau modèle géologique.

Propriétés Baie-James Nord

Aucun travail n'a été effectué sur les propriétés de la Baie-James Nord durant la période. La Société évaluera, au cours du prochain exercice, quelles devraient être les phases subséquentes des travaux d'exploration requis.

Aylmer : Au, Ag, Cu, Zn, Mo

La propriété Aylmer est localisée dans la région de la Baie-James dans le Nord du Québec. Elle consiste en 12 claims contigus désignés sur carte qui couvrent une superficie totale de 6,31 km². La propriété est détenue à 100 % par NQ et est sujette à une redevance de 2 % des produits nets de fonderie.

Aucun travail d'exploration n'a eu lieu au cours de la période.

Candlestick : Au

La propriété Candlestick est située à 35 km au sud de la rivière La Grande sur le territoire de la Baie-James, dans le Nord du Québec. Au cours de la période visée par le rapport, la propriété a été réduite de 20 claims et regroupe maintenant 90 claims désignés sur carte contigus qui couvrent une superficie totale de 46,6 km². NQ détient un intérêt de 100 % dans la propriété qui est sujette à une redevance de 2 % des produits nets de fonderie.

Aucun travail d'exploration n'a eu lieu au cours de la période.

Conviac : Au, Cu, Zn

La propriété Conviac est située sur le territoire de la Baie-James dans la province de Québec, à 22 km au nord de la rivière Eastmain et à environ 275 km au nord de la ville de Chibougamau. Au cours de la période visée par le rapport, 243 claims ont été abandonnés. La propriété consiste maintenant en 198 claims contigus désignés sur carte qui couvrent une superficie totale de 104,1 km². Elle appartient à 100 % à NQ.

La propriété est située à 85 km au sud-est du gisement Éléonore de Goldcorp inc. (ressource indiquée NC 43-101 de 1,83 millions d'onces d'or) et 65 km à l'est du gîte Eau Claire de Ressources Eastmain inc. (ressources indiquées et présumées NC 43-101 de 1 million d'onces d'or).

Aucun travail d'exploration n'a eu lieu au cours de la période.

Duncan : Au, Ag, Cu, Zn

Le projet Duncan est situé sur le territoire de la Baie-James dans la province de Québec, approximativement à 35 km au sud de la municipalité de Radisson. Durant la période visée par le rapport, 141 claims ont été abandonnés. La propriété Duncan totalise maintenant 229 claims désignés sur carte, regroupés en deux blocs couvrant une superficie totale de 116,8 km². Les claims appartiennent à 100 % à NQ et certains de ceux-ci sont soumis à une redevance de 2 % des produits nets d'affinage.

Aucun travail d'exploration n'a eu lieu au cours de la période.

Eastmain Nord : Au, Cu, Zn

La propriété Eastmain Nord est située sur le territoire de la Baie-James dans la province de Québec, approximativement à 250 km au nord de la ville de Chibougamau. Au cours de la période visée par le rapport, NQ a abandonné 387 claims et la propriété consiste maintenant en 131 claims contigus, désignés sur carte, qui couvrent une superficie totale de 69,1 km². NQ détient un intérêt de 100 % dans la propriété, mais une partie est soumise à une redevance de 1 % des produits nets de fonderie.

La propriété est située à 75 km au sud-est du projet Éléonore de Goldcorp inc. (ressource indiquée NC 43-101 de 1,83 millions d'onces d'or) et à 30 km à l'est du gîte Eau Claire de Ressources Eastmain inc. (ressources indiquées et présumées NC 43-101 de 1 M d'onces d'or).

Aucun travail d'exploration n'a eu lieu au cours de la période.

Le Moyne : Au

La propriété Le Moyne est localisée sur le territoire de la Baie-James dans la province de Québec à 35 km au sud de la rivière La Grande. Au cours de la période visée par le rapport, la Société a abandonné 58 claims et en a acquis 20 autres plus à l'est. La propriété est maintenant constituée de 40 claims contigus, désignés sur carte, qui couvrent une superficie totale de 20,6 km². Elle est détenue à 100 % par NQ et sujette à une redevance de 2 % des produits nets de fonderie sur la moitié des claims.

Aucun travail d'exploration n'a eu lieu au cours de la période.

Morand : U-Th, Au

La propriété Morand est localisée sur le territoire de la Baie-James dans la province de Québec à environ 72 km à l'ouest de la municipalité de Radisson et directement au nord de la rivière La Grande. La propriété est constituée de 177 claims contigus, désignés sur carte, qui couvrent une superficie totale de 89,85 km². Elle appartient à 100 % à NQ et elle est sujette à une redevance de 2 % sur les produits nets de fonderie.

Aucun travail d'exploration n'a eu lieu au cours de la période.

Pine Hill : Au

La propriété Pine Hill est localisée au nord du réservoir LG-3 sur le territoire de la Baie-James dans la province de Québec, à environ 135 km à l'est de la municipalité de Radisson. Au cours de la période visée par le rapport, Exploration NQ a abandonné 151 claims. La propriété Pine Hill est maintenant

constituée de 68 claims contigus, désignés sur carte, qui couvrent une superficie de 34,5 km². Elle est détenue à 100 % par NQ et n'est grevée d'aucune redevance.

Aucun travail d'exploration n'a eu lieu au cours de la période.

Pine Hill Nord : U, Au, Mo

La propriété Pine Hill Nord est localisée sur le territoire de la Baie-James dans la province de Québec, à environ 150 km à l'est de la municipalité de Radisson au nord du réservoir LG-3. La propriété est constituée de 85 claims contigus, désignés sur carte, qui couvrent une superficie totale de 42,9 km². Elle est détenue à 100 % par NQ et 64 claims sont sujets à une redevance de 2 % des produits nets de fonderie.

Aucun travail d'exploration n'a eu lieu au cours de la période.

Star Lake : U, Cu, Au

La propriété Star Lake est localisée sur le territoire de la Baie-James dans la province de Québec à 120 km au sud-est du village de Radisson. Au cours de la période visée par le rapport, NQ a abandonné 30 claims et la propriété se compose maintenant de 217 claims contigus, désignés sur carte, qui couvrent une superficie totale de 112,2 km².

Aucun travail d'exploration n'a eu lieu au cours de la période.

Personne responsable de l'information technique

Jacquelin Gauthier ingénieur-géologue, vice-président exploration et une personne qualifiée au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* a rédigé et approuvé le contenu technique du présent rapport de gestion.

Vous pouvez consulter notre site web pour de plus amples renseignements sur toutes nos propriétés www.explorationnq.com.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Il est à prévoir que les résultats d'exploitation trimestriels et annuels seront tributaires, dans un avenir prévisible, de plusieurs facteurs, y compris le calendrier des travaux d'exploration et aussi selon l'importance et l'augmentation des dépenses liées à nos efforts en matière de développement de la Société. En raison de ces variations, NQ croit que les comparaisons d'une période à l'autre de ses résultats d'exploitation ne donnent pas une idée claire et précise du rendement futur de la Société.

Les commentaires qui suivent fournissent une analyse les résultats d'exploitation pour la période de trois mois terminée le 28 février 2010. Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées des états financiers intermédiaires non vérifiés pour chacune des périodes de trois mois indiquées.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	28 février (3 mois)	
	2010	2009
Revenus	827 \$	1 523 \$
Frais généraux d'administration et salaires	48 509 \$	63 615 \$
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	16 234	8 463
Honoraires professionnels et de consultants	2 869	19 562
Rémunération à base d'actions	18 449	-
Amortissement des immobilisations corporelles	516	783
Impôts de la partie XII.6	724	197
Intérêts sur les débetures	22 314	-
Radiation de frais d'exploration reportés et de propriétés minières	-	25 185
Perte avant impôts	(108 788) \$	(116 282) \$
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs	(75 328)	-
Perte nette	(184 116) \$	(116 282) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	424 628 \$	249 924 \$

Revenus

Les revenus pour la période de trois mois terminée le 28 février 2010 se chiffrent à 827 \$ (1 523 \$ en 2009) et représentent des revenus d'intérêts. De par son statut de société d'exploration minière, NQ ne génère aucun revenu régulier de sorte qu'elle doit assurer sa survie par l'émission de capital-actions.

Frais généraux d'administration et salaires

Les frais généraux d'administration et salaires pour la période de trois mois terminée le 28 février 2010 sont composés principalement par des frais de bureau, de déplacements, de représentation, de salaires, renouvellement de claims et par les dépenses encourues pour la location d'un local à Rouyn-Noranda et à Québec.

La variation par rapport à la période précédente est principalement due aux frais de renouvellement de claims totalisant 7 740 \$ pour la période de trois mois terminée le 28 février 2010 (33 760 \$ en 2009). Au cours de l'année d'acquisition d'une propriété, la Société capitalise le frais de renouvellement de claims. À partir de la seconde année, ces mêmes frais sont mis à la dépense. De plus, la Société a embauché un employé additionnel.

Inscription, registrariat et information aux actionnaires

Les frais d'inscription, de registrariat et d'information aux actionnaires pour la période de trois mois terminée le 28 février 2010 sont composés principalement par des dépenses de nature légale et réglementaire afin de se conformer aux exigences des autorités des marchés financiers. Une variation à la hausse des dépenses est occasionnée par la diffusion d'un plus grand nombre de communiqués de presse, l'embauche d'une firme de relation aux investisseurs.

Honoraires professionnels et de consultants

Les dépenses d'honoraires professionnels et de consultants pour la période de trois mois terminée le 28 février 2010 sont composées principalement par des dépenses de nature légale et comptable, de vérification et de frais de gestion. La variation est attribuable à la période de facturation des vérificateurs.

Rémunération à base d'actions

La rémunération à base d'actions pour la période de trois mois terminée le 28 février 2010, représente la charge reliée aux options octroyées à des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Une charge de rémunération de 18 449 \$ (Nil en 2009) a donc été attribuée au cours de cette période à l'égard des options d'achat d'actions octroyées en utilisant le modèle de Black-Scholes.

Impôts de la partie XII.6

Les impôts de la partie XII.6 représentent des impôts payables sur les dépenses d'exploration engagées après le 28 février 2010.

Intérêts sur débentures

Depuis d'avril 2009, la Société a contracté des débentures dont des intérêts sont payables.

Radiation et vente de frais d'exploration reportés et de propriétés minières

Au cours de la période de trois mois terminée le 28 février 2010, la Société a procédé à aucune radiation comparativement à une au cours de la période précédente.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les commentaires qui suivent reflètent les résultats d'exploitation de NQ pour le premier trimestre se terminant le 28 février 2010. Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées de nos états financiers intérimaires non vérifiés pour chacun des trimestres suivants :

en milliers de \$ sauf données par action	28 fév. 2010	30 nov. 2009	31 août 2009	31 mai 2009	28 fév. 2009	30 nov. 2008	31 août 2008	31 mai 2008
Revenus	1	-	-	-	2	4	6	6
Perte nette	184	699	219	271	116	548	41	411
Perte nette de base et diluée par action	0,01 \$	0,02 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,00 \$	0,02 \$	0,00 \$	0,02 \$

SITUATION FINANCIÈRE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie au 28 février 2010 s'élevaient à 424 628 \$ comparativement à 249 924 \$ au 28 février 2009. Il est de l'intention de l'équipe de direction d'assurer l'apport additionnel de financement sous forme d'équité afin de continuer de supporter le développement des propriétés minières actuelles et futures.

Voici le détail des placements effectués par NQ et l'emploi qu'elle prévoit en faire.

Date	Financement		Objectifs commerciaux	
Août 2009	Actions accréditives	400 000 \$	Dépenses d'exploration au Québec	Reste 219 474 \$ à compléter au plus tard le 31 décembre 2010

Les frais d'administration pour la prochaine année seront d'environ 62 000 \$. La direction estime que, outre sa capacité de continuer à recueillir du financement par l'émission d'actions dans le futur, elle sera capable de maintenir le statut de ses obligations courantes d'exploration et de conserver ses propriétés en bonne condition pour les 12 prochains mois. L'exploration avancée de certaines des propriétés minières nécessitera des ressources financières additionnelles substantielles. Durant la période de trois mois terminée le 28 février 2010 la Société a été capable d'obtenir du financement du public ou par des placements privés. Il n'y a aucune assurance qu'un tel financement sera disponible lorsque requis, ou sous des conditions qui seront favorables à NQ. La Société peut aussi choisir de procéder à l'exploration et au développement des propriétés minières par l'entremise de coentreprises.

FLUX DE TRÉSORIE

	28 février (3 mois)	
	2010	2009
Activités d'exploitation	(134 306) \$	(47 243) \$
Activités d'investissement	(220)	(76 644)
	(134 526) \$	(123 887) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	424 628 \$	249 924 \$

Durant la période de trois mois terminée le 28 février 2010, les fonds utilisés pour les activités d'exploitation ont surtout servi à assurer une bonne gestion et à promouvoir la Société.

Durant la période de trois mois terminée le 28 février 2010, les activités d'investissement ont consisté principalement de la réalisation de travaux d'exploration pour la mise en valeur de la propriété Carheil, Opawica et Gand 1.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

La Société a signé un contrat d'emploi avec son président. Ce contrat est pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} janvier 2009. La Société s'est engagée à lui verser un salaire annuel de 75 000 \$.

En mars 2009, la Société a signé un contrat d'emploi avec son vice-président, exploration. Ce contrat est d'une durée d'un an et il est renouvelable pour une année supplémentaire à l'échéance. La Société s'est engagée à lui verser un salaire annuel de 50 000 \$.

En avril 2009, la Société a émis une débenture convertible non garantie d'une somme de 200 000 \$ en faveur de la Société de développement de la Baie-James portant intérêt à un taux annuel de 15 %. Jusqu'au 30 avril 2010, le capital de la débenture est convertible au gré du détenteur, en actions ordinaires de la Société à un prix de 0,18 \$ chacune. Il est possible de prolonger la conversion du capital de la débenture jusqu'au 30 avril 2011, celle-ci serait alors convertible en actions ordinaires de la Société à un prix de 0,20 \$ par action.

En juillet 2009, la Société a signé un bail venant à échéance en mai 2010. Les loyers prévus au cours du prochain exercice s'élèvent à 1 800 \$.

En septembre 2009, la Société a émis deux débentures convertibles non garanties d'une somme totale de 250 000 \$, en faveur du Fonds de solidarité FTQ et de Sidex, société en commandite (Sidex), portant intérêt à un taux annuel de 12 % et a un terme de 36 mois. Le capital de ces débentures est convertible, au gré du détenteur, en actions ordinaires de la Société à un prix de 0,18 \$ chacune.

En mars 2010, la Société a émis un communiqué de presse à l'effet qu'elle émettra, sur approbation de la Bourse, en faveur du Fonds de solidarité FTQ et de Sidex, société en commandite (Sidex), 39 558 actions ordinaires chacune (79 116 actions ordinaires total) au prix de 0,187 \$ par action en paiement des intérêts sur la débenture de 7 397 \$ (Sidex) et 7 397 \$ (Fonds de solidarité FTQ) pour un total de 14 794 \$ et dus le 2 mars 2010. Le paiement des intérêts est exigible selon les débentures émises en vertu de conventions de souscription datées du 3 septembre 2009 selon lesquelles NQ a émis, en faveur du Fonds de solidarité FTQ et de Sidex, une débenture convertible au montant de 125 000 \$ chacune dont les intérêts sont payables semestriellement en argent comptant ou en actions ordinaires du capital-actions de la Société.

REDEVANCES SUR LES PROPRIÉTÉS MINIÈRES

Propriétés Baie-James Nord	Redevances
Aylmer	2 %
Candlestick	2 %
Duncan	2 %
Eastmain Nord	1 %
Gand1	2 %
Le Moyne	2 %
Morand	2 %
Pine Hill Nord	2 %
Propriétés Baie-James Sud	
Gand I	2 %
Opawica	1 %

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS ET OBJECTIFS COMMERCIAUX

Au cours de la période de trois mois, la Société a encouru des honoraires professionnels de 3 000 \$ (3 000 \$ en 2009) auprès d'une société contrôlée par le chef des opérations financières de la Société pour ses services rendus à ce titre.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

Un des administrateurs de NQ est aussi un administrateur de Ressources Everton inc.

ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Il n'y eu aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice.

NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES

Présentation des états financiers

Les états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada « PCGR ». Ces états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés en suivant les mêmes conventions et méthodes comptables que celles employées dans la présentation des états financiers annuels vérifiés de l'exercice terminé le 30 novembre 2009. Les états financiers intermédiaires non vérifiés doivent être lu de concert avec les états financiers vérifiés et les notes complémentaires inclus dans le rapport de gestion annuel de la Société. Les résultats d'exploitation pour les périodes intermédiaires présentées ne reflètent pas nécessairement les résultats qui seront réalisés pour l'exercice entier. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Modifications comptables futures

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle ». Ces nouvelles normes s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2011 ou après cette date. La Société évalue actuellement les exigences de ces nouvelles normes.

Le chapitre 1582 remplace le chapitre 1581 et il établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Il constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3, « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe au début du premier exercice annuel ouvert le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure. Pris collectivement, les chapitres 1601 et 1602 remplacent l'ancien chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Il s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Il constitue l'équivalent des dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 27, « États financiers consolidés et individuels », et s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

L'ICCA planifie la convergence des principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada avec les IFRS sur une période transitoire qui se terminera en 2011. La Société s'attend à ce que cette transition ait une incidence sur les méthodes de comptabilisation, la présentation de l'information financière et les systèmes d'information. Au cours des prochains trimestres, la Société élaborera des plans internes de mise en oeuvre afin de se conformer aux lignes directrices des futures obligations en matière de reddition des comptes.

ATTESTATION DE L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS LES DOCUMENTS INTERMÉDIAIRES

Le président et le chef des finances ont signé les attestations officielles des documents intermédiaires tel que requis par le règlement 52-109, confirmant ainsi, selon leur évaluation, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information à la fin des périodes visées par les documents intermédiaires.

AUTRES ÉLÉMENTS DE L'ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Les informations financières du tableau suivant sont tirées des états financiers pour chacune des périodes indiquées.

PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

	28 février (3 mois)	
	2010	2009
Solde au début	<u>2 403 977 \$</u>	<u>1 970 331 \$</u>
Ajouter :		
Analyse	32 438	-
Consultant	10 694	11 582
Forage	197 283	97 568
Claims	-	2 462
Géologie et géophysique	8 681	49 248
Frais généraux d'exploration	3 346	-
	<u>252 442</u>	<u>160 860</u>
Solde avant diminution	<u>2 656 419</u>	<u>2 131 191</u>
Radiation	-	25 185
	<u>-</u>	<u>25 185</u>
Solde à la fin	<u>2 656 419 \$</u>	<u>2 106 006 \$</u>

COMPOSANTES IMPORTANTES

	28 février (3 mois)	
	2010	2009
État des résultats		
Honoraires professionnels et de consultants	2 869 \$	19 562 \$
Radiation de propriétés minières et frais d'exploration reportés	-	25 185
Rémunération à base d'actions	18 449	-
	<u>28 février</u>	<u>28 février</u>
	2010	2009
Bilan		
Encaisse réservée à l'exploration	224 290 \$	194 242 \$
Propriétés minières et frais d'exploration reportés	2 656 419	2 106 006
Débitures convertibles (composante dette et composante capitaux-propres des débitures convertibles)	450 000	-

Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées de nos états financiers non vérifiés.

DIVULGATION DES TITRES EN CIRCULATION (au 8 avril 2010)

Actions en circulation : 31 856 225

Options en circulation : 3 295 000

Prix de levée moyen : 0,20 \$

<u>Date d'échéance</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Prix d'exercice</u>
		\$
Mai 2013	1 125 000	0,25
Octobre 2013	150 000	0,20
Mars 2014	600 000	0,20
Mai 2014	770 000	0,15
Juillet 2014	500 000	0,15
Février 2015	150 000	0,20
	<u>3 295 000</u>	

Bons de souscription en circulation : 3 172 223

Prix de levée moyen : 0,26 \$

<u>Date d'échéance</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Prix d'exercice</u>
		\$
Août 2010	200 000 ¹	0,20
Août 2010	1 000 000	0,35
Juin 2011	250 000	0,20
Août 2011	333 333	0,20
Septembre 2011	1 388 890	0,24
	<u>3 172 223</u>	

¹ Octroyés aux courtiers

RISQUES ET INCERTITUDES

NQ est sujet à une variété de risques, dont certains sont exposés ci-dessous. Si l'un des risques suivants se matérialise, les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société pourraient en être grandement affectés défavorablement.

Risques inhérents aux activités d'exploration minière. L'exploration minière implique un haut degré de risques. Seulement quelques propriétés qui sont explorées sont ultimement développées en mines productrices. Actuellement, il n'existe aucun gisement connu de minerai commercial sur les propriétés minières dont la Société possède un intérêt et le programme proposé d'exploration est une recherche exploratoire pour du minerai. Des formations inhabituelles ou imprévues, des feux, des pertes d'énergie, le manque de main-d'œuvre, des inondations, des glissements de terrain et l'incapacité d'obtenir la machinerie, l'équipement ou la main-d'œuvre approprié sont d'autres risques impliqués dans la conduite de programmes d'exploration. La Société, de temps à autre, augmente son expertise interne d'exploration et d'opération avec des conseils de consultants ou autres, lorsque requis. La viabilité commerciale d'un gisement aurifère ou autre dépend de plusieurs facteurs incluant le coût des opérations, la variation de la teneur du minerai et les fluctuations dans le prix du minerai produit.

Titres de propriété. Bien que la Société ait pris des mesures diligentes afin d'obtenir les titres pour les propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier, et qu'au meilleur de sa connaissance, les titres de ces propriétés sont en bonne condition, cela ne constitue pas une garantie de titre. Les propriétés peuvent être assujetties à des ententes précédentes ou transferts non enregistrés, à des revendications territoriales des premières nations ou des gouvernements et au non-respect de dispositions réglementaires.

Permis et licences. Les opérations de la Société peuvent requérir des permis et licences de différentes autorités gouvernementales. Il ne peut y avoir d'assurance que la Société puisse obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration, du développement et des opérations minières sur ses projets.

Prix des métaux. Même si les programmes d'exploration de la Société sont couronnés de succès, des facteurs hors du contrôle de la Société peuvent affecter la mise en marché des minéraux découverts. Historiquement, les prix des métaux ont fluctué largement et sont affectés par de nombreux facteurs hors du contrôle de la Société, incluant la conjoncture internationale, économique et politique, les anticipations sur l'inflation, les fluctuations de taux de change, les taux d'intérêt, les modèles de consommations globales et régionales, les activités spéculatives et les niveaux de production mondiale. L'effet de ces facteurs ne peut pas être prévu précisément.

Compétition. L'industrie minière est intensément compétitive dans toutes ses phases. La Société est en compétition avec plusieurs compagnies possédant de plus grandes ressources financières et facilitées techniques qu'elle pour l'acquisition d'intérêts miniers aussi bien que pour le recrutement et la rétention de personnel qualifié.

Règlements environnementaux. Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement énoncée de temps à autre par les agences gouvernementales. Les lois environnementales impliquent des restrictions à l'égard de déversements, de l'émission de substances variées produites dans le cadre d'opérations minières, telles que l'infiltration de parcs à résidus qui résulteraient en pollution de l'environnement. Cette législation peut résulter en l'imposition d'amendes et pénalités. De plus, certains types d'opérations nécessitent la soumission et l'autorisation d'avis d'impact environnemental. La réglementation environnementale évolue, ce qui signifie que les standards sont plus stricts et que les pénalités pour non-conformité sont plus rigoureuses. Les approbations environnementales des projets proposés comportent un degré élevé de responsabilité pour les compagnies et les administrateurs, officiers et employés. Le coût de conformité aux changements ou règles gouvernementales ont le potentiel de réduire la rentabilité des opérations. La Société entend pleinement se conformer à toutes les règles environnementales.

Conflits d'intérêts. Certains administrateurs ou administrateurs proposés de la Société sont aussi administrateurs, dirigeants ou actionnaires de d'autres compagnies qui sont aussi engagées dans l'acquisition, le développement et l'exploitation de ressources naturelles. De telles associations peuvent provoquer des conflits d'intérêts de temps en temps. Les administrateurs de la Société sont requis par la loi d'agir honnêtement et en bon père de famille au meilleur intérêt de la Société et de dévoiler tout intérêt qu'ils pourraient avoir dans tout projet ou opportunité de la Société. Si un conflit d'intérêts survient à une réunion du conseil d'administration, tout administrateur en conflit dévoilera son intérêt et s'abstiendra de voter sur ce point. Pour déterminer si oui ou non, la Société participera dans tout projet ou opportunité, les administrateurs considéreront premièrement le degré de risque auquel la Société s'expose et sa situation financière à ce moment.

Stade de développement. Les propriétés de la Société sont au stade d'exploration et à ce jour, aucune d'entre elles n'a un gisement prouvé de minerai. La Société n'a pas d'historique de revenus ou de retour sur investissement, et dans le futur, il n'y a aucune assurance qu'elle produira des revenus, qu'elle opérera à profit ou qu'elle procurera un retour sur l'investissement.

Conditions de l'industrie. Les opérations d'extraction et de traitement sont sujettes aux règles gouvernementales. Les opérations peuvent être affectées à différents degrés par les règles gouvernementales telles que des restrictions sur la production, des contrôles de prix, des hausses d'impôts, l'expropriation de propriété, des contrôles de pollution ou des changements aux conditions sous lesquelles le minerai peut être extrait, traité ou vendu. La vente du minerai peut être affectée par plusieurs facteurs hors du contrôle de la Société, tels que les règlements gouvernementaux. L'effet de ces facteurs ne peut pas être déterminé précisément.

Risques non assurés. Des risques tels que des conditions géologiques inhabituelles sont impliqués dans l'exploration et le développement de gisements miniers. La Société peut devenir responsable pour la pollution ou autres risques qui ne peuvent pas être assurés ou contre lesquels la Société peut choisir de ne pas s'assurer à cause des fortes primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de telles responsabilités pourrait résulter en la perte d'actifs pour la Société ou l'insolvabilité de la Société.

Financement futur. La finalisation de futurs programmes peut requérir l'obtention de financement additionnel, ce qui peut diluer les intérêts des actionnaires actuels.

Employés clés. La direction de la Société repose sur quelques officiers clés et membres du conseil d'administration, dont la perte pourrait avoir un effet nuisible sur ses opérations.

Agence du Revenu du Canada. Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que l'Agence du Revenu du Canada soit d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses canadiennes d'exploration ou de dépenses canadiennes de développement ou l'admissibilité de telles dépenses au titre de dépenses canadiennes d'exploration sous la Loi de l'impôt du Canada.

STRATÉGIE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La perspective pour l'or demeure positive avec la tendance à la hausse des marchés. Le prix de l'or en dollar canadien continue d'augmenter. La possibilité de financement demeure positive pour tous nos projets et ceci devrait permettre à la Société de poursuivre de façon significative son programme d'exploration au Québec où les opportunités de découverte sont nombreuses.